COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR MERCREDI 31 MAI 2017 À 20H

Présents :
Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volleyball blancois) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS / Cie Le Blanc archer) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / Vélo club blancois) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports / Club de Plongée du Blanc) ; **Bruno SOULET** (Membre ; responsable CMS ; Association 42km195) ; **Hubert WELTER** (Trésorier OMS) ; **Carole BODIN** (Commission aide à la formation diplômante) ; **Lionel CARTIER** (Ass. 42kms195 Le Blanc) ; **Céline BARBIER** (Brenn'Fitness) ; **Danièle BUSZ** (Boule Sportive Blancoise) ; **Alain MOULENE** (VCB VTT) ; **Nathalie GRANGENEUVE** (Pétanque Blancoise) ; **Christophe DELORME** (CSLG) ; **Nathalie CORBEAU et Michel BRUNET** (Handball club Le Blanc) ; **Alain MOULENE** (VCB VTT) ; **Alain PERREARD** (Brenne Savates/Commission sport) ; **Bernard HOFFMANN** (Tir Sportif Blancois) ; **Jérémy DESSENON** (CERB) ; **Didier INGREMEAU** (Club Modéliste Blancois) ; **Paul MESZAROS** (Aïkido Dojo Le Blanc) ; **Philippe BOUCHERON** (Volant Blancois) ; **Samuel SAUDRAIS** (Club des dauphins/Centre culturel Le Blanc) ; **Raynald INGELAERE** (A.S. Collège Les Ménigouttes) ; **Fabrice PICHARD** (Rugby Club Blancois) ; **Aurélie HELESBEUX et Daniel DUPUY** (Judo Club Blancois) ; **Nathalie TETE** (USB Football) ; **Etienne BUCHMANN** (Commission sport/Commission remise des récompenses OMS) ; **Alain MICHEL** (Le Blanc Athlétisme) ; **Jacques FAURE** (Ass. Gestion Base de Plein Air) ; **Frédéric LHERONDEL** (Volleyball Blancois) ; **Bernard MOYER** (Billard Club Blancois) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois) ; **Robert BARTHE** (ASSG Basket) ; **Sylvie GROSDENIER** (A.S. Collège Sainte Anne) ; Cyrille BAPTISTE (A.S. Lycée Pasteur) ; **Francis TREMBLAIS** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Dominique JACQUET** (Responsable Secteur 2) ; **Brigitte BISSON** (Correspondante Nouvelle république) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative) et **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : Association Lycée Pasteur au Galop (**Nelly TARLIER**) ; Amis Cyclos Blancois (**Etienne CHORLAY**) ; Ecole Française de Parachutisme Le Blanc (**Fanny DENISARD**) ; **Frédérique VRIGNAT** (Conseillère municipale/Commission sports) ; **Philippe PASQUIERS** (Responsable répartition installations sportives municipales/membre OMS).

Absents : Association équestre l'Epineau Le Blanc ; Association Blancoise de Horse-Ball ; Association Jeanne d'Arc ; Canoë Kayak Club Le Blanc ; CAR.G.A.C. ; Tennis Club Blancois ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Association de recherche et de transmission du Taïchi Chuan ; Officier des Sports de l'ECASGN ; Officier des Sports CTM Rosnay ; Dr Renaud GAUFFRE ; Dr Nicolas DUTHOIT ; Annick GOMBERT (Maire du Blanc, Conseillère Régionale) ; Conseiller pédagogique d'EPS – IEN Le Blanc ; Martial MILLIN (Commission subventions de fonctionnement) ; Véronique GRIMONPON (Commission récompenses) ; Claude GOUDIN (Commissions récompenses et actions spécifiques manifestations) ; Arnaud SCHWARZWAELDER (Président CCB).

Office Municipal des Sports Le Blanc

I/ Appel des clubs et présentation des manifestations passées ou à venir

Guy PANOUILLOT, Président de l'OMS, donne la parole à Robert VIEILLERIBIERE pour procéder à l'appel des clubs. Les clubs peuvent, s'ils le souhaitent, annoncer leurs manifestations passées ou à venir, ou transmettre des résultats.

Attelages Blancois : L'association organise 2 stages les 10 et 11 juin et les 29 et 30 juillet. Le concours d'attelage (championnat départemental) aura lieu le 6 août 2017 et la randonnée le 15 octobre 2017 avec le départ à Rosnay.

Association 42km195 Le Blanc : Le trail du mois d'avril a été un succès.

Association Jeanne d'Arc : Le club n'est pas représenté ce soir. Guy PANOUILLOT signale que l'association organise son gala annuel le samedi 24 juin prochain au gymnase Jean Moulin.

Billard Club Blancois : M. MOYER, président, annonce que le tournoi cadre niveau national sera organisé par l'association le 16 septembre 2017 au Blanc. La salle de tennis de table sera demandée à l'occasion de cette manifestation.

Brenn'Fitness : Le 10 juin prochain, la soirée zumba aura lieu au gymnase Jean Moulin. A 18h, il y aura un cours de fitness gratuit, à 19h, le spectacle des adhérents de l'association et de 20h30 à 22h, la soirée zumba prendra place.

Club des Dauphins : le club est nouvellement affilié à la Fédération Française de Triathlon ce qui lui permet de mettre en place le swim run (discipline de la FFTriathlon).

Club d'Escalade de la Région Blancoise : La fête de l'escalade se déroulera le samedi 3 juin au rocher de la Dube à Mérigny. L'initiation à l'escalade et au canoë/kayak sera possible tout au long de la journée.

Le Blanc Athlétisme : Alain MICHEL, président, annonce que la course nature organisée par le club aura lieu dimanche à Ruffec le Château (départ à 9h30).

Pétanque Blancoise : Mme GRANGENEUVE, trésorière adjointe, relate que le concours des 12 heures prévu en août prochain est transformé en concours gentlemen (participation sur invitation).

Tennis Club Blancois : Le club n'est pas représenté. Guy PANOUILLOT signale que le club organise la fête du tennis les 10 et 11 juin prochain.

Tir Sportif Blancois : Le club organise les 17 et 18 juin 2017 un concours de tirs ludiques ouvert aux personnes détentrices d'une licence FFTir.

Vélo Club Blancois : La 11^{e} course de demi-fond (moto qui tire un vélo) aura lieu le 29 juillet 2017 sur le site du stade Vélodrome.
Vélo Club Blancois VTT : La randonnée VTT « La Blancoise » est prévue le 9 juillet 2017 (parcours 20, 30, 40 et 55 kms). Le départ aura lieu à l'ancienne gare du Blanc.
M. MARTINO, président, informe qu'Alain MOULENE est champion régional (VTT) dans sa catégorie depuis le week-end dernier.

A.S. Collège Les Ménigouttes : M. INGELAERE, principal du collège, signale que la section équitation présentera son spectacle annuel le vendredi 9 juin au Centre équestre de l'Epineau.

Etienne BUCHMANN et Alain PERREARD (conseillers municipaux/membres commission sport), Dominique JACQUET (responsable secteur 2 ville Le Blanc), Brigitte BISSON (correspondante de la Nouvelle République) et Carole BODIN (responsable commission aide à la formation diplômante) sont remerciés pour leur présence.

II/ Présentation du bureau de l'OMS

Guy PANOUILLOT fait la lecture de la composition du bureau de l'OMS.
Président : Guy PANOUILLOT
Vice-président : Robert VIEILLERIBIERE
Secrétaire : Rémy LOISEAU
Trésorier : Hubert WELTER
Membres de droit : Didier CIRET, Georges MARTINO
Membres : Bruno SOULET.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Guy PANOUILLOT rappelle que 2017 est, en théorie, sa dernière année de présidence. Il souhaite partir en 2018, ou au maximum en 2019.

III/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 8 novembre 2016

Guy PANOUILLOT rappelle que le compte-rendu est sur le site internet de l'OMS.
Contre : 0 ; Abstention : 0.
Le compte-rendu est approuvé et adopté à l'unanimité.

IV/ Saison sportive 2017-2018

1- Installations Sportives

En général, les réunions de répartitions des installations sportives ont lieu fin juin. Guy PANOUILLOT relate que Philippe PASQUIERS, répartiteur des installations sportives municipales, absent ce soir pour raison professionnelle, lui a demandé à nouveau de trouver quelqu'un pour le seconder, l'aider dans sa tâche. Il est rappelé que fin juin, il y a les réunions pour les scolaires (lycée, collèges) et les clubs. Puis à la rentrée, il y a les écoles du Blanc et les écoles extérieures. Philippe PASQUIERS finit cette année scolaire comme auparavant. En revanche, à compter de la saison prochaine, il faudra trouver une solution : un responsable d'établissement scolaire pourrait prendre en charge pendant un ou deux ans, puis il y aurait changement. Cela serait de même avec les clubs : un club pourrait prendre en charge la répartition d'une installation sportive.
A l'extrême, s'il n'y a pas de volontaire, il n'y aura pas de répartition des installations sportives municipales.
Cyrille BAPTISTE relate à nouveau qu'il estime qu'il faudrait se munir d'un logiciel pour simplifier la prise de créneaux.
Guy PANOUILLOT répond qu'il faut au préalable effectuer les réunions pour que la répartition puisse être réalisée. Il relate que Nelly NOUMET est présente aux réunions mais gère également le reste tout au long de l'année. Il arrive parfois que Guy PANOUILLOT et Philippe PASQUIERS soient appelés pour résoudre certains problèmes.
Personne ne se propose pour aider Philippe PASQUIERS.
M. INGELAERE, principal collège Les Ménigouttes, évoque que cela peut-être géré comme les salles des établissements scolaires avec des logiciels qui peuvent être tout à fait adaptés. Il estime que la gestion des annulations, des modifications, etc… est très importante toute l'année mais que cela pourrait être fait plus simplement. Il propose son aide en juin (sauf les 28, 29 et 30/06 car brevet des collèges) et en septembre. Il précise qu'il faut réfléchir à l'investissement d'un logiciel.
Guy PANOUILLOT rappelle qu'un logiciel ne peut pas résoudre tous les problèmes. Il cite d'un cas ayant eu lieu ce jour, celui d'une école qui était devant une installation sportive fermée sans le moniteur. Il s'avère qu'aucun créneau n'avait été demandé. Dans ce cas précis, il est indispensable d'intervenir humainement.

Les dates de réunions de répartition des installations sportives seront transmises dès que Philippe PASQUIERS les aura définies.

2- Aide à la formation diplômante

La commission se réunit le mardi 6 juin prochain à 18h et recevra les clubs ou les personnes formées qui ont financé les formations. Guy PANOUILLOT fait la lecture des différents dossiers de demande d'aide qui seront étudiés lors de cette réunion :
- 1 formation instructeur Zumba,
- 2 formations ABC (athlétisme),
- 2 formations entraîneur 1er degré hors stade (module 2) (athlétisme),
- Formations ABC, Bases athlétiques et entraîneur 1er degré Sprint haies,
- 2 certificats de qualification professionnelle vidéo (parachutisme),
- 1 formation Brevet Fédéral 1 (natation),
- 2 formations Brevet Fédéral 2 (natation),
- 1 formation Brevet Fédéral 3 (natation).

Office Municipal des Sports Le Blanc

Si d'autres dossiers sont déposés, ils seront étudiés lors d'une prochaine réunion de la commission.

3- Subventions de fonctionnement

Guy PANOUILLOT annonce aux associations que leur subvention de fonctionnement a été augmentée de 10%. Didier CIRET explique que les subventions allouées ont pu être maintenues en 2017 car les dotations n'ont pas changé par rapport à 2016. Une somme restait (celle destinée à la commission actions spécifiques manifestations, dissoute depuis mars 2016) et a permis d'attribuer 10% supplémentaires sur chaque subvention de fonctionnement. La décision de cette attribution a été prise bien après que les calculs des subventions aient été réalisés par la commission.
Les subventions ont été versées aux clubs il y a peu de temps.
Le Président de l'OMS signale que pour l'année prochaine, l'enveloppe ne sera pas obligatoirement identique à 2017 puisqu'il y a des élections à venir. Il peut y avoir du changement.
Il rappelle qu'à partir de 2018, les critères de répartition des subventions de fonctionnement vont évoluer. Ces derniers ont été votés à l'assemblée générale de l'OMS le 1er février dernier. En effet, 1/3 de l'enveloppe réservée aux déplacements sera attribué à la partie licences et niveaux de pratique, et les 2/3 restants seront pour les déplacements.

4- Centre Médico Sportif

Des changements sont prévus pour la prochaine saison. Il y a eu moins de visites en 2016 que les années précédentes.
Un nouveau certificat sera mis en place au CMS. En théorie, les certificats effectués à compter du 1/09/2016 sont valables 3 ans (nouvelle règlementation). De ce fait, il est difficile de savoir s'il y aura autant de visites médicales au CMS. Il est possible qu'il y ait à nouveau du changement avec les élections à venir. Le questionnaire de santé élaboré par le ministère de la santé doit paraître au 1er juillet prochain, c'est assez « flou ». Il est également possible que les fédérations envoient le questionnaire aux clubs.
Bernard MOYER, président Billard Club Blancois, annonce que leur fédération leur a déjà transmis l'information.
La parole est donnée à Bruno SOULET, responsable du CMS.
Bruno SOULET relate que le décret de cette règlementation est paru le 23/08/2016 et applicable le 1/09/2016. En théorie, les certificats réalisés à partir de cette date seraient valables 3 ans en respectant certaines conditions. La règlementation est valable pour les sports en compétition (sauf exceptions prévues par le décret : visite annuelle obligatoire pour certaines disciplines). En ce qui concerne le loisir, cela serait au bon vouloir des clubs.
C'est pourquoi, un nouveau certificat sera mis en place au CMS avec différents éléments :
- la pratique du sport en compétition.
- la pratique du sport en compétition à l'exception des sports suivants…
- la pratique exclusive du sport suivant en compétition…
- la pratique des sports suivants en loisir…

Toutefois, si un sportif présente aux médecins du CMS un certificat de la Fédération, il sera pris en compte.
Guy PANOUILLOT prend la parole et indique que pour l'UNSS, il n'y a aucune indication à ce jour si le certificat médical sera obligatoire ou non pour le rugby par exemple. Cette discipline fait partie des exceptions en ce qui concerne les clubs : un certificat médical est demandé tous les ans. Pour la majorité des disciplines pratiquées en UNSS, il n'y a plus besoin de certificat médical.
M. INGELEARE signale qu'il n'a pas eu d'information sur ce point au niveau du collège. D'après lui, il n'y aurait pas besoin de certificat médical pour le rugby dans le cadre de l'UNSS.
En revanche, M. BAPTISTE, professeur EPS au Lycée Pasteur, relate quant à lui, qu'il faudra un certificat pour pratiquer ce sport en UNSS car il fait partie des exceptions. Pour les disciplines ne faisant pas partie des exceptions, il n'y aura pas besoin de certificat médical pour les pratiquer dans le cadre de l'UNSS.
Bruno SOULET explique que dans les textes, il est indiqué qu'il n'y a pas besoin de certificat médical dans le cadre du sport scolaire.
Guy PANOUILLOT ajoute qu'en ce qui concerne les sections sportives, il n'y a pas de précision.

Office Municipal des Sports Le Blanc

M. MOYER annonce que la Fédération Française de billard devrait leur transmettre le questionnaire prochainement. Il propose à Bruno SOULET de lui transmette le document dès qu'il l'aurait. Bruno SOULET serait intéressé de le voir mais précise qu'il n'en tiendra pas compte au CMS ou encore dans le domaine libéral.
L'organisation des séances CMS sera modifiée car la période où il n'y a pas de demande est de plus en plus grande et qu'il y a toujours plus de demandes en septembre et octobre. C'est pourquoi, il a été convenu entre les 3 médecins du CMS (Drs SOULET, GAUFFRE et DUTHOIT) que les séances CMS pourraient être programmées à partir de la mi-août jusqu'au 31 octobre de la manière suivante :
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 20h ;
Jeudi de 14h à 20h ;
Samedi de 9h à 12h (ponctuellement).
Le but est de voir plus de personnes durant cette période. Par contre, le CMS serait fermé fin octobre. Cette nouvelle organisation reste à affiner. Les médecins doivent également donner leurs disponibilités car il n'y aura pas les différents créneaux évoqués toutes les semaines d'autant plus que Bruno SOULET a oublié de prendre en compte la présence de la sous-préfecture de temps en temps le jeudi après-midi.
Il est possible que cette organisation soit modifiée l'année suivante. Cela dépendra si elle aura bien fonctionné ou non. Cette année sera une année de « découverte ».
Bruno SOULET évoque que pour certaines disciplines, les certificats médicaux sont délivrés en année civile. S'il y a beaucoup de demande, il sera envisageable d'ajouter un jeudi en hors saison, en janvier par exemple.
Il précise qu'à ce jour, les médecins du CMS vont « naviguer » à vue et qu'ils feront du mieux possible. Il rappelle aux clubs qu'il ne faudra pas qu'ils s'étonnent si les créneaux CMS proposés ne sont pas les mêmes.
Guy PANOUILLOT demande aux clubs comment communiquer l'information auprès des licenciés ?
Bruno SOULET informe que dès que l'organisation sera affinée et les dates définies, soit les personnes découvriront lorsqu'ils prendront rendez-vous, soit les clubs relaieront au maximum l'information auprès des licenciés.
M. MOYER signale que le meilleur moyen est que ce soit envoyé aux clubs qui transmettront ensuite aux licenciés.
Guy PANOUILLOT relate que par expérience, il émet un doute sur le fait que tous les clubs transmettent toutes les informations à leurs licenciés. Il demande quels sont les clubs qui ont l'adresse mail de leurs licenciés ? Une majorité des clubs l'ont.
Samuel SAUDRAIS, président du club des dauphins, demande si un club peut exiger un certificat médical à tous ses licenciés ?
Bruno SOULET répond qu'il faut s'adresser à la fédération. Pour le loisir, il est possible de demander un certificat plus régulièrement. En revanche pour la compétition, c'est la fédération qui décide.

5- Mini-bus

Le contrat avec VISIOCOM s'arrête à la fin de l'année civile (2e convention avec ce véhicule).
Pour la suite, Guy PANOUILLOT évoque plusieurs possibilités :
- soit le rachat de ce véhicule,
- soit refaire un nouveau contrat avec une société tout en sachant que les sponsors sont difficiles à trouver (concurrence avec la communauté de communes Brenne Val de Creuse),
- soit acheter un véhicule et trouver les sponsors par ses propres moyens.

Didier CIRET relate que cela fait plus de 18 mois que la Municipalité n'a pas de nouvelle de VISIOCOM et annonce qu'une partie de la flotte a été rachetée par une autre société (société rencontrée par Didier CIRET) qui pratiquerait des tarifs moins élevés.
Il signale qu'il est possible d'obtenir une subvention de la région de 40% du prix d'achat HT d'un véhicule. De ce fait, le tarif pour les sponsors serait diminué.
M. PICHARD, trésorier du rugby club blancois, évoque les utilisateurs du véhicule actuel (dont le rugby en ce qui concerne le ménage) n'en prennent pas toujours soin (ménage pas toujours effectué, rétro cassé, carrosserie légèrement endommagée, etc…)… Il en va de la responsabilité de chacun…

Office Municipal des Sports Le Blanc

Samuel SAUDRAIS annonce que le club des dauphins va investir dans un mini-bus en septembre grâce à l'aide de la Région. En fonction du contrat d'assurance que le club aura pour le véhicule, il pourra éventuellement être mis à disposition des clubs lorsque le CDB ne l'utilisera pas. Le véhicule n'aura pas de publicité.
Jacky FAURE, président de l'association de gestion de la Base de plein air, rappelle qu'il faut faire attention que ce ne soit pas considéré comme de la concurrence déloyale.
Guy PANOUILLOT informe que le mini-bus de l'OMS est régulièrement demandé par des associations extérieures. Cela leur est refusé car il est réservé aux associations sportives de l'OMS.
Il relate qu'il y a toujours un problème de jauge sur le mini-bus de l'OMS malgré le fait que la goulotte ait été changée par Occasion 36. Il semblerait que ce soit le flotteur qui ne fonctionne pas correctement.

6- Le Blanc Sports

L'édition n°36 a été distribuée courant mai.
Le Président de l'OMS rappelle que lorsque les sportifs sont cités dans les articles, il faudrait penser à noter le nom de famille et pas uniquement le prénom. Il rappelle également aux clubs qu'il faut éviter de transmettre le même article (ou à peu de choses près le même) à chaque édition.
La revue paraît deux fois l'année avec des articles : en mai et en décembre.

7- Forum des associations 2017

Le forum aura lieu le samedi 9 septembre 2017. Une réunion a eu lieu le 17 mai 2017.
Guy PANOUILLOT s'étonne que certains clubs de l'OMS n'aient pas répondu pour informer de leur participation ou non au forum.
Le courrier et le formulaire de demande de stand, matériel, etc… ont été envoyés par mail aux clubs. Cette année, ce formulaire peut être complété informatiquement.
Il rappelle que la mise en place des stands doit impérativement s'effectuer le vendredi de 16h à 19h ou le samedi matin de 8h à 9h45 maximum pour que le débat puisse avoir lieu en toute tranquillité. Chaque année, cela est rappelé, et chaque année, cela n'est pas respecté.
Il précise qu'à partir du moment où les clubs participent au forum, il est indispensable que ces derniers soient présents de 13h30 à 18h. Le démontage des stands ne pourra pas s'effectuer en plein après-midi comme ce fût déjà le cas dans les années précédentes pour certains clubs participants.

8- Questions diverses

- *Ligne téléphonique OMS :* L'OMS avait 2 lignes téléphoniques 02 54 37 74 15 et 02 54 37 17 61. Il est rappelé que pour des raisons d'économie, la ligne 02 54 37 17 61 a été résiliée. La seule ligne téléphonique active dorénavant est la 02 54 37 74 15. Tous les clubs ont été destinataires d'un mail à ce sujet.

- *Statistiques licenciés :* Le courrier de demande des statistiques des licenciés pour la saison 2016-2017 sera envoyé prochainement. La date-butoir sera le 23 juin 2017. Guy PANOUILLOT demande aux clubs de répondre assez rapidement.

- *Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Indre :* M. CHAMBRIER, président de ce comité, demande chaque année à l'OMS de transmettre des propositions des personnes. L'OMS engage des démarches auprès des clubs en leur demandant les informations nécessaires ainsi que la copie de la carte d'identité de chaque personne choisie. Le Président de l'OMS insiste sur le fait qu'il faut transmettre ces informations et documents. Il encourage également les clubs à faire des propositions à l'OMS.

- *Combiné sportif*
  Guy PANOUILLOT annonce qu'il n'y aura pas de combiné sportif en 2017.

Office Municipal des Sports Le Blanc

Guy PANOUILLOT donne la parole à Didier CIRET au sujet des travaux entrepris sur les installations sportives par la Municipalité :
- réfection partielle du sol du gymnase Jean Moulin ;
- les douches et vestiaires du dojo ont été refaits (sauf le plafond) : sol carrelés et douches refaites ;
- des tatamis ont été commandés et livrés. Ils ont été mis en place dernièrement. Environ la moitié de la surface de combat est changée tous les ans. Constat : changement très, très souvent contrairement à plusieurs années. Il faut savoir que le coût d'une plaque (1 tapis) est de 120€ environ.
Didier CIRET rappelle qu'il ne faut pas de vêtements avec boutons, pas de jeans,... Il demande à ce que le message soit à nouveau relayé. ;
- la demi-lune de la piste d'athlétisme sera carottée. Il restera à faire la partie située sous le chariot de saut à la perche. ;
- quelques travaux ont été réalisés au club house de tennis.
Didier CIRET ajoute qu'il y a aussi tous les petits travaux réalisés tout au long de l'année sous la « houlette » de Dominique JACQUET qui est chef de secteur (Il n'est plus question de service des sports mais des secteurs (2).). Il « dirige » tous les corps de métiers de son secteur.

En ce qui concerne les « TAP » pour la rentrée prochaine, il n'y aucun décret de sorti. Le Président de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse reconduit les TAP pour l'année scolaire 2017-2018. La collectivité a des subventions jusqu'à la fin 2017 pour cette action et fera un effort pour prendre en charge financièrement le reste de l'année. Il n'est pas possible d'arrêter du jour au lendemain notamment par rapport à tous les emplois « créés ».
Il n'y aura pas non plus de changement du rythme scolaire : la semaine restera à 4 jours ½.
Didier CIRET clôture son élocution en souhaitant une bonne fin de saison sportive à toutes et à tous.

Guy PANOUILLOT reprend la parole.
Il évoque la venue d'une personne du judo qui a signalé que le sol était glissant lors de la sortie de douche au dojo.
Il est répondu que le carrelage est adapté car c'est un carrelage antidérapant. Il n'est plus possible de mettre des caillebottis pour une raison d'hygiène.
Il est suggéré que les personnes prennent des « tongs » à la sortie de la douche.

M. PICHARD demande où en est l'adhésion de l'association le Nénuphar (AAPPMA) dont il fait partie.
Le Président de l'OMS relate que cette association a fait partie de l'OMS puis a été radiée. Le nouveau bureau de l'association a demandé l'adhésion à l'OMS il y a quelques temps. Cette demande sera abordée lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS, à savoir en début d'année 2018.

Jérémy DESSENON, président Club d'escalade de la région blancoise, relate que la commune de Mérigny leur prête des barrières gratuitement pour la fête du Rocher de la Dube. Il demande à Didier CIRET si le matériel de la ville (barrières, tables, etc...) est loué aux clubs blancois ? Est-ce possible d'en demander pour samedi 3/06 ? ou pour l'année prochaine ?
Didier CIRET répond que le matériel est prêté à l'exclusion, depuis un certain temps, des barnums qui ne sont plus prêtés, ni loués. Il n'est pas possible de demander les barrières pour samedi (le délai est trop court).

Guy PANOUILLOT clôture la réunion en souhaitant de bonnes vacances aux clubs sportifs et leur donne rendez-vous à la rentrée.

Fin de la réunion à 21h00, suivie du vin d'honneur.

Fait à Le Blanc, le 13 juin 2017.

Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.

Office Municipal des Sports Le Blanc